

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Accroître la participation des artistes du N.-B. aux programmes de financement du Conseil des arts du Canada

(Fredericton, le 10 décembre 2019) – En œuvrant vers notre but stratégique d'augmenter les bourses du Conseil des arts du Canada (CAC) remises aux artistes du Nouveau-Brunswick, le Conseil des arts du N.-B. (artsnb) a recueilli des données des cinq dernières années et a préparé un rapport avec l'aide du CAC. Les points saillants du rapport suivent ; le rapport en entier peut être consulté en ligne.

Nous savions au départ que le financement du CAC aux artistes du Nouveau-Brunswick est moins élevé que la moyenne nationale (par habitant), ou même celle de l'atlantique, et nous avons voulu savoir pourquoi. Notre but ultime ici est de développer une stratégie de levier financier pour tirer parti des importantes augmentations fédérales du budget du CAC, ceci afin de supplémenter le financement provincial restreint voué aux artistes du Nouveau-Brunswick.

Nous avons analysé les données touchant aux demandes de financement du CAC entre 2013 et 2018, et avons élaboré certaines questions plus en détail avec les équipes de recherche et de planification du CAC. Nous nous sommes posé les questions suivantes : (1) Est-ce qu'**artsnb** devrait surtout encourager les organismes artistiques ou plutôt les artistes individuels à déposer des demandes au CAC ? (2) Est-ce que nos efforts devraient être concentrés sur la quantité ou sur la qualité des demandes soumises ? (3) Est-ce que le N.-B. est bien représenté au sein des jurys du CAC ? (4) Avons-nous besoin d'autre information pour atteindre notre but ?

Ce qui est ressorti de l'analyse est que les artistes et les organismes du Nouveau-Brunswick qui déposent des demandes au CAC connaissent le même taux de succès que les artistes des autres provinces; cependant, trop peu d'artistes d'ici y participent. L'écart est particulièrement important quant aux individus comparativement à la moyenne nationale. Par conséquent, nous devrions faire des efforts pour augmenter le nombre d'artistes du N.-B. qui déposent des demandes de subvention au CAC, et encourager en particulier les nouveaux candidats. De plus, les artistes autochtones, sourds et handicapés, les artistes du numérique et les nouveaux arrivants dans la province pourraient profiter davantage des programmes ciblés du CAC, qui sont présentement beaucoup moins souscrits dans le cas du Nouveau-Brunswick.

Compte tenu de ces résultats, **artsnb** prévoit travailler avec ses partenaires stratégiques pour rejoindre les artistes du Nouveau-Brunswick et les aider à naviguer le processus de demande de subvention du CAC. Au cours des prochains mois, nous allons consulter la communauté artistique afin de mieux saisir les enjeux.

-30-

Contact pour les médias

Réanne Cooper (agente des communications) reanne@artsnb,ca ou 506-259-9776 **Joss Richer** (directeur général) direct@artsnb.ca ou 506-478-4610

Le Conseil des arts du Nouveau - Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a le mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province